

L'ASAP Chorus Pro : fiche de préconisations suite au retour d'expérience

Contexte

Après la généralisation du PES Facture ASAP au 1^{er} janvier dernier comme vecteur de transmission des factures intra sphère publique, le retour d'expérience permet de lister un certain nombre d'anomalies qui conduisent au rejet systématique des factures dans Chorus.

Cette fiche énonce différents points d'attention à partager avec les collectivités afin de minimiser le risque de rejet.

Points d'attention

Depuis le 01/01/2017, un certain nombre de factures intra sphère publique n'ont pu être intégrées dans Chorus Pro.

Les principaux motifs de ces rejets sont recensés ci-dessous :

1. Le destinataire est inconnu de l'annuaire Chorus Pro :

Si l'entité publique destinataire n'est pas recensée ou bien recensée comme inactive dans l'annuaire Chorus Pro, la facture ne peut être mise à disposition du débiteur. Les collectivités émettrices doivent interroger l'annuaire de l'AIFE avant d'émettre le PES ASAP, soit par API si leur logiciel financier le permet soit directement en téléchargeant l'annuaire disponible sur le site Communauté Chorus (<https://chorus-pro.gouv.fr/qualif/accueil#>), ou bien en le consultant au cas par cas. (<https://chorus-pro.gouv.fr>)

TypIdentif	Identifiant	RaisonSociale	EmetteurEd	RecepteurE	GestionStat	GestionEng	GestionSen	GestionSen	EstMOA	EstMOAUni	StructureActive
1	25202036700014	COMMISSION SYNDICALE DES LUNARIE	false	false	false	false	false	false	false	false	true
1	25202044100017	SYND MIXTE CHAUFAGE URBAIN DE CORTE	false	false	false	false	false	false	false	false	true
1	26200015100015	CDE DE CORTE	false	false	false	false	false	false	false	false	true
1	29200022100013	ASFA 2	false	false	false	false	false	false	false	false	false
1	29200024700018	ASFA 1	false	false	false	false	false	false	false	false	false
1	29209900990007	ASA PROPRIETAIRES FORESTIERS	false	false	false	false	false	false	false	false	false
1	26202077900027	CHI CORTE-TATTONE MAS	false	false	false	false	false	false	false	false	false
1	26202077900050	CHIC CORTE-TATTONE- USLD	false	false	false	false	false	false	false	false	true
1	26202077900068	CHI CORTE-TATTONE-FAM	false	false	false	false	false	false	false	false	true
1	21200010300011	ALGAJOLA	false	false	false	false	false	false	false	false	true
1	21200020200011	COMMUNE D'AREGNO	false	true	true	false	false	false	false	false	true

2. Le destinataire est une structure privée

Il arrive que des ASAP soient émis à l'encontre de tiers débiteur reconnus dans Chorus Pro comme des structures privées.

En effet, il peut arriver que le référentiel tiers de la collectivité contienne des tiers mal typés (souvent des tiers « para publics »). Lors de l'émission des titres, ceux-ci sont rendus éligibles à tort à l'ASAP Chorus Pro et les ASAP ainsi adressés à la solution sont rejetés.

3. La structure émettrice est inconnue ou inactive :

Des collectivités font le choix de ne laisser actif qu'un seul SIRET pour la réception des factures des fournisseurs. Les budgets rendus inactifs dans Chorus Pro ne peuvent pas émettre d'ASAP au sens de la solution. En effet, si les titres sont bien pris en charge et les ASAP correspondants transmis à Chorus Pro, ceux-ci ne seront pas intégrés car impossibles à rattacher à une structure émettrice active.

4. Le code service est inconnu :

Avant d'intégrer la facture et la transmettre au destinataire, Chorus Pro vérifie l'existence du Code Service et son statut actif (colonne ServiceActif) pour la structure destinataire. Dans le cas contraire ou si la moindre différence notamment sur l'orthographe ou la casse est décelée la facture est rejetée.

Identifiant	RaisonSociale	Code	Nom	GestionEGMT	ServiceActif
25140268100034	SYNDICAT DE VALORISATION ET D'ELIM	TELECOMS	TELECOMS	false	false
26140004800102	CCAS DE LA VILLE DE CAEN - BP	TELECOMS	TELECOMS	false	true
26140004800094	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	TELECOMS	TELECOMS	false	false
26140093100018	CHRU CAEN	EQUIM	Equipements Médicaux	true	true
26140093100018	CHRU CAEN	DAM	Direction des Ressources Médicales	true	true
26140093100018	CHRU CAEN	EQUIP	Prestations de services	true	true
26140093100018	CHRU CAEN	LOGIS	Pôle logistique, entretien, salubrité	true	true
26140093100018	CHRU CAEN	PAPET	Fournitures de bureau et abonnements	true	true
26140093100018	CHRU CAEN	DAF	Direction des Finances	true	true

Le code « FACTURES_PUBLIQUES » est le Code Service créé par défaut pour toutes les structures.

La structure destinataire peut demander à recevoir les factures intra sphère publique sur un code service spécifique, il convient dans ce cas de vérifier si le numéro d'engagement est déclaré obligatoire ou non pour ce service (colonne GestionEGMT).

5. Le numéro de facture a déjà été utilisé et respect du schéma de présentation

Unicité du numéro de facture

Chorus Pro opère un contrôle d'unicité en entrée du portail : ce contrôle s'apprécie sur le SIRET de l'émetteur et le numéro de facture valorisé dans les métadonnées pour un exercice donné.

OE_BUDGET_COLLECTIF	EXERCICE_TITRE	NUMERO_TITRE	DATE_ETAT_TRAITEMENT	ETAT_ASAP	CONDITION_PIC	NUMERO_FACTURE
43300	2017	306	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	307	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	308	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	309	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	310	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	311	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	312	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	313	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	314	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	315	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	316	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	317	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	318	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	319	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	320	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	321	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	322	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	323	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	324	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	325	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	326	17/02/17	5 Envoyé	2	999
43300	2017	327	17/02/17	5 Envoyé	2	999

Il est préconisé pour renseigner cette valeur d'utiliser le numéro du titre.

Informations sur le traitement DGFIP			
Type de traitement	ASAP CPP	Date du traitement	05/01/2017
Etat du traitement pour la facture ASAP	Rapproché		
Informations issues du titre pour le traitement des factures inter-collectivités(CPP)			
Numéro de facture	2016727		
Code service	FACTURES_PUBLIQUES	Numéro de marché	
Nom du service	FACTURES_PUBLIQUES	Numéro d'engagement	
Informations issues de la facture ASAP			
Informations sur le titre			
Exercice	N° bordereau	N° titre	Date émission du titre
2016	98	727	21/12/2016
Débiteur			
Civilité	Cpt. Adresse	DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES	
Nom/RS	C.H.U HOTEL DIEU SAINT JACQUES	2 RUE DU GENERAL TSA80035	
Prénom	Localité	31059-TOULOUSE	
Complément	CP-Ville	CEDEX 9	
TOTAL GENERAL DE LA FACTURE			1.099,78
Détail de la facture (total 1 lignes)			

Respect du schéma de présentation du numéro de facture :

Si le schéma (XSD) de l'ASAP DGFIP accepte le numéro de facture présenté au format texte (pas de restriction), Chorus Pro est plus restrictif, et n'accepte que les caractères alphanumériques et les 3 caractères spéciaux, tiret, underscore, et slash.

G1.05	Identifiant de la facture /identifiant de la facture d'origine	L'identifiant de la facture est limité à 20 caractères alphanumériques. Les caractères spéciaux suivant sont autorisés : - [-] - [_] - [/]	Format
-------	--	--	--------

Autres points d'attention

▪ ASAP à destination des services de l'État :

L'Etat ne gère pas dans Chorus ses services déconcentrés par SIRET, à la différence des budgets des collectivités (1 SIRET par structure).

L'Etat est identifié via **un SIRET unique, commun à l'ensemble des services des ministères.**

Les services de l'Etat sont identifiés par un code service obligatoire pour garantir l'acheminement de la facture à son destinataire.

La terminologie « Service Exécutant » est également utilisée pour désigner un service de l'Etat.

Chorus Pro met à disposition un annuaire des structures destinataires de factures au sein duquel il est possible de rechercher le code service de chaque destinataire d'un ASAP, il présente notamment l'ensemble des codes services rattachés à l'Etat.

Il est donc nécessaire de collecter l'ensemble des informations relatives aux différents destinataires (codes services), préalablement à l'envoi des ASAP via le portail Chorus Pro.

Cet échange préalable avec le service de l'État débiteur doit permettre d'identifier le code service du destinataire de l'Etat, celui-ci dépendant de l'organisation retenue pour l'exécution de la dépense (SFACT ou non)

Par ailleurs, les services de l'État ayant rendu obligatoire le renseignement d'un engagement juridique, la collectivité qui émet l'ASAP doit impérativement se rapprocher du service de l'État débiteur pour obtenir ce renseignement dont l'absence provoquerait un rejet systématique de l'ASAP à l'entrée de Chorus Pro.

A noter : une mesure de simplification permet de transmettre les ASAP si seulement deux critères sont respectés : le code service du ministère destinataire et le n°d'EJ sont correctement renseignés sur le titre. Le siret précisé sur le titre peut être différent du SIRET unique, commun à tous les ministères (par exemple le siret du site géographique du ministère). Cela n'aura aucune incidence.

Pour exemple un extrait de la liste des Services de l'État.

Identifiant	Designation	Libelle service	Code service	Statut	Service obl	Engagemen	Service ou engagement obligatoire
11000201100044	SERVICES DE L'ETAT			ACTIF	oui	oui	non
	Min Finances DRFIP BOURGOGNE		FAC0000021	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Franche-Comté et du Doubs		FAC0000025	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP de Haute Garonne		FAC0000031	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Aquitaine et Gironde		FAC0000033	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Languedoc-Roussillon - Hérault		FAC0000034	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP DE BRETAGNE ET D'ILLE-ET-VILAINE		FAC0000035	ACTIF		oui	
	Min Finances DDFIP Isère		FAC0000038	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP PAYS-DE-LA-LOIRE		FAC0000044	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP CENTRE		FAC0000045	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Champagne-Ardenne		FAC0000051	ACTIF		oui	
	Min Finances SFACT DDFIP Nancy		FAC0000054	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Lorraine et Moselle		FAC0000057	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP NORD - PAS DE CALAIS		FAC0000059	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP d'Auvergne et du Puy-de-Dôme		FAC0000063	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Alsace et Bas-Rhin		FAC0000067	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Rhône Alpes		FAC0000069	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Haute Normandie		FAC0000076	ACTIF		oui	
	Min Finances DDFIP Versailles		FAC0000078	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP PICARDIE		FAC0000080	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP Vienne		FAC0000086	ACTIF		oui	
	Min Finances DRFIP du Limousin		FAC0000087	ACTIF		oui	

▪ [Les ASAP aide sociale déposés sur Chorus Pro](#)

Les ASAP aide sociale ne relèvent pas de l'obligation de dématérialisation des factures. L'instruction du 22 février 2017 publiée au BOFIP du 7 mars précise le périmètre obligatoire des opérations relevant du champ de la facturation électronique. Pour autant l'instruction rappelle qu'au-delà des conditions d'éligibilité d'une opération à la solution Chorus Pro, les acteurs peuvent tout à fait convenir, afin de satisfaire la cible de la dématérialisation totale des échanges, de recourir à Chorus Pro pour leurs échanges.

▪ [PJ complémentaires non transmises](#)

Pour être transmises à Chorus, les PJ complémentaires doivent obligatoirement porter le typage 008. Cet élément est à vérifier avant toute déclaration d'anomalie ou création de sollicitation.

▪ [Statuts « mise à disposition du comptable » et « mise en paiement » non mis à jour](#)


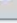

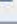


A date, le rattachement entre la facture et l'information du paiement transmise par Hélios est effectif et donc le statut mis à jour si les deux conditions cumulatives suivantes sont respectées:

- le numéro de SIRET du bénéficiaire porté sur le mandat auquel est joint l'ASAP pour règlement est identique à celui de l'émetteur de l'ASAP
- le mandat porte le numéro de facture indiqué dans Chorus .

Selon la solution applicative utilisée , la démarche de la collectivité sera différente :

- 1° Cas : La collectivité a mis en place un processus automatisé pour le traitement de ses factures, le Workflow développé, par son éditeur financier, reporte directement le numéro de facture porté dans le flux pivot généré par Chorus Pro, dans le flux PES Dépense Aller dans la balise « Facture » lors du mandatement. Aucune manipulation n'est requise et le statut de la facture sera mis à jour.
- 2° Cas : La collectivité n'a pas mis en place de processus automatisé, elle doit alors pour assurer une mise à jour réelle des statuts des factures dans Chorus Pro, veiller à valoriser manuellement dans le flux PES Dépense Aller le numéro de facture indiqué dans Chorus dans la colonne Numéro (exemple ci dessous) .

Une colonne dédiée du « Tableau des éditeurs financiers » détaille les modes de renseignement possibles de la balise « Facture » sur les mandats : automatiquement et/ou manuellement.

Type facture	Fournisseur	Destinataire	Service exécutant	Numéro	Date Fournisseur	Date de dépôt	Mt HT	Mt TTC	État courant	Taille PJ	Actions
FACTURE	EAU CAPV	MOIRANS	Service_des_factures_publicques	1000517300010	06/03/2017	15/03/2017	2929.03	3514.82	Mise à disposition du destinataire	29,31 Ko	 
FACTURE	EAU CAPV	RIVES	Service_des_factures_publicques	7685817100052	07/03/2017	10/03/2017	977.28	1054.55	Mise à disposition du destinataire	149,26 Ko	 
FACTURE	EAU CAPV	TULLINS	Service_des_factures_publicques	9763017100008	07/03/2017	10/03/2017	1635.75	1764.77	Mise à disposition du destinataire	149,28 Ko	 
FACTURE	EAU CAPV	SAINT-JULIEN-DE-RAZ	Service_des_factures_publicques	9886117200288	08/03/2017	13/03/2017	221.95	235.97	Mise à disposition du destinataire	149,27 Ko	